

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE

Numéro SIRET : 20004965800038

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ST DIE GESTION PUBLIQUE LOCALE 69

M14

REÇU LE:

20 DEC. 2017

SOUS-PREFECTURE de
SAINT-DIÉ des VOSGES

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.16	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.17	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.19	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.20	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.23	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 88413	SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP 2018
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	95 279
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	19,23	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	19,38	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	33,04	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	33,20%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,21%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	170,49%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 854 818,12	1 854 818,12
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 854 818,12	1 854 818,12

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 156 367,54	3 156 367,54
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	3 156 367,54	3 156 367,54
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	5 011 185,66	5 011 185,66

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	982 565,80	0,00	615 257,64	615 257,64	615 257,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	592 446,00	0,00	608 246,68	608 246,68	608 246,68
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	241 420,00	0,00	568 184,00	568 184,00	568 184,00
Total des dépenses de gestion courante		1 816 431,80	0,00	1 791 688,32	1 791 688,32	1 791 688,32
66	Charges financières	5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	8 068,67		28 415,19	28 415,19	28 415,19
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 829 500,47	0,00	1 831 903,51	1 831 903,51	1 831 903,51
023	Virement à la section d'investissement (5)	7 922,47		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	16 676,68		22 914,61	22 914,61	22 914,61
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		24 599,15		22 914,61	22 914,61	22 914,61
TOTAL		1 854 099,62	0,00	1 854 818,12	1 854 818,12	1 854 818,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 854 818,12

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 000,00	0,00	75 495,00	75 495,00	75 495,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 684 532,01	0,00	1 268 246,68	1 268 246,68	1 268 246,68
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	0,00	502 805,00	502 805,00	502 805,00
Total des recettes de gestion courante		1 846 032,01	0,00	1 846 546,68	1 846 546,68	1 846 546,68
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 846 032,01	0,00	1 846 546,68	1 846 546,68	1 846 546,68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	8 067,61		8 271,44	8 271,44	8 271,44
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 067,61		8 271,44	8 271,44	8 271,44
TOTAL		1 854 099,62	0,00	1 854 818,12	1 854 818,12	1 854 818,12

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 854 818,12

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

14 643,17

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 566,00	0,00	47 330,01	47 330,01	47 330,01
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 156,00	0,00	32 766,09	32 766,09	32 766,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		49 722,00	0,00	80 096,10	80 096,10	80 096,10
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	3 290 551,12	0,00	3 068 000,00	3 068 000,00	3 068 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 340 273,12	0,00	3 148 096,10	3 148 096,10	3 148 096,10
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	8 067,61		8 271,44	8 271,44	8 271,44
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		8 067,61		8 271,44	8 271,44	8 271,44
TOTAL		3 348 340,73	0,00	3 156 367,54	3 156 367,54	3 156 367,54

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 156 367,54
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	31 891,00	0,00	61 960,00	61 960,00	61 960,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		31 891,00	0,00	61 960,00	61 960,00	61 960,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 299,46	0,00	3 492,93	3 492,93	3 492,93
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 299,46	0,00	3 492,93	3 492,93	3 492,93
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	3 290 551,12	0,00	3 068 000,00	3 068 000,00	3 068 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 323 741,58	0,00	3 133 452,93	3 133 452,93	3 133 452,93
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	7 922,47		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	16 676,68		22 914,61	22 914,61	22 914,61
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		24 599,15		22 914,61	22 914,61	22 914,61
TOTAL		3 348 340,73	0,00	3 156 367,54	3 156 367,54	3 156 367,54

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 156 367,54
--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	14 643,17
--	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	615 257,64		615 257,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	608 246,68		608 246,68
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	568 184,00		568 184,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 800,00	0,00	7 800,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	22 914,61	22 914,61
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	28 415,19		28 415,19
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 831 903,51	22 914,61	1 854 818,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 854 818,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 271,44	8 271,44
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	47 330,01	0,00	47 330,01
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	32 766,09	0,00	32 766,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	3 068 000,00	0,00	3 068 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 148 096,10	8 271,44	3 156 367,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 156 367,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 495,00		75 495,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 268 246,68		1 268 246,68
75	Autres produits de gestion courante	502 805,00	0,00	502 805,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 271,44	8 271,44
	Recettes de fonctionnement - Total	1 846 546,68	8 271,44	1 854 818,12

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 854 818,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 492,93	0,00	3 492,93
13	Subventions d'investissement	61 960,00	0,00	61 960,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		22 914,61	22 914,61
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	3 068 000,00	0,00	3 068 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	3 133 452,93	22 914,61	3 156 367,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 156 367,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	982 565,80	615 257,64	615 257,64
60611	Eau et assainissement		0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité		0,00	0,00
60613	Chauffage urbain		0,00	0,00
60622	Carburants	1 200,00	1 000,00	1 000,00
60623	Alimentation	250,00	250,00	250,00
60631	Fournitures d'entretien	50,00	50,00	50,00
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	50,00	50,00
60633	Fournitures de voirie	36 000,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 840,00	1 840,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	300,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	17 055,00	33 225,60	33 225,60
611	Contrats de prestations de services	459 000,00	210 749,48	210 749,48
6122	Crédit-bail mobilier		0,00	0,00
6132	Locations immobilières	14 400,00	14 400,00	14 400,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	9 200,00	9 200,00
614	Charges locatives et de copropriété		0,00	0,00
61551	Matériel roulant		500,00	500,00
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	1 574,00	1 535,00	1 535,00
6161	Assurance multirisques	2 000,00	2 100,00	2 100,00
617	Etudes et recherches	349 128,80	237 360,00	237 360,00
6182	Documentation générale et technique	588,00	694,00	694,00
6184	Versements à des organismes de formation	17 220,00	13 120,00	13 120,00
6185	Frais de colloques et séminaires	16 180,00	11 780,00	11 780,00
6188	Autres frais divers	464,00	25,00	25,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	200,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 152,00	3 304,00	3 304,00
6236	Catalogues et imprimés	23 100,00	24 200,00	24 200,00
6238	Divers	11 400,00	28 900,00	28 900,00
6251	Voyages et déplacements	6 800,00	6 600,00	6 600,00
6256	Missions	2 700,00	3 100,00	3 100,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 004,00	5 674,56	5 674,56
6283	Frais de nettoyage des locaux		0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux		0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	592 446,00	608 246,68	608 246,68
6218	Autre personnel extérieur	16 411,00	27 351,00	27 351,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	383,79	380,40	380,40
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 539,32	8 166,67	8 166,67
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	607,36	153,16	153,16
64111	Rémunération principale	41 256,95	44 295,07	44 295,07
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 390,48	1 394,88	1 394,88
64118	Autres indemnités	11 132,30	11 132,36	11 132,36
64131	Rémunérations	311 013,05	339 463,16	339 463,16
64138	Autres indemnités	600,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	17 600,00	7 993,74	7 993,74
64168	Autres emplois d'insertion	14 080,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 707,62	109 526,77	109 526,77
6453	Cotisations aux caisses de retraite	32 638,13	28 132,57	28 132,57
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	17 264,00	16 954,90	16 954,90
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 000,00	12 000,00	12 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	742,00	672,00	672,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 080,00	630,00	630,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	241 420,00	568 184,00	568 184,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6531	Indemnités	20 600,00	15 100,00	15 100,00
6532	Frais de mission	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	870,00	640,00	640,00
657341	Communes membres du GFP		0,00	0,00
657361	Caisse des Ecoles		0,00	0,00
65738	Autres organismes publics		0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	67 950,00	48 139,00	48 139,00
658	Charges diverses de la gestion courante	150 000,00	502 805,00	502 805,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 816 431,80	1 791 688,32	1 791 688,32
66	Charges financières (b)	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	5 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		7 800,00	7 800,00
6714	Bourses et prix		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		7 800,00	7 800,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	8 068,67	28 415,19	28 415,19
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 829 500,47	1 831 903,51	1 831 903,51
023	Virement à la section d'investissement	7 922,47	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	16 676,68	22 914,61	22 914,61
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	16 676,68	22 914,61	22 914,61
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		24 599,15	22 914,61	22 914,61
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		24 599,15	22 914,61	22 914,61
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 854 099,62	1 854 818,12	1 854 818,12

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 854 818,12

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	1 500,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 500,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 000,00	75 495,00	75 495,00
70632	A caractère de loisirs	10 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services		75 495,00	75 495,00
70878	par d'autres redevables		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 684 532,01	1 268 246,68	1 268 246,68
74718	Autres	513 015,73	281 986,40	281 986,40
7472	Régions	266 400,00	204 365,67	204 365,67
7473	Départements	23 350,00	13 900,00	13 900,00
74741	Communes membres du GFP	62 755,00	31 448,20	31 448,20
74751	GFP de rattachement	443 320,90	406 411,35	406 411,35
7477	Budget communautaire et fonds structurels	126 401,41	140 926,60	140 926,60
7478	Autres organismes	249 288,97	189 208,46	189 208,46
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	502 805,00	502 805,00
758	Produits divers de gestion courante	150 000,00	502 805,00	502 805,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 846 032,01	1 846 546,68	1 846 546,68
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 846 032,01	1 846 546,68	1 846 546,68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	8 067,61	8 271,44	8 271,44
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a.	8 067,61	8 271,44	8 271,44
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 067,61	8 271,44	8 271,44
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 854 099,62	1 854 818,12	1 854 818,12

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 854 818,12

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 566,00	47 330,01	47 330,01
2051	Concessions et droits similaires	1 566,00	47 330,01	47 330,01
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	48 156,00	32 766,09	32 766,09
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	2 556,00	3 766,09	3 766,09
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 600,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	42 000,00	23 000,00	23 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		49 722,00	80 096,10	80 096,10
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
45811	Opé. pour compte de tiers n° 1 (6)	16 551,12	21 000,00	21 000,00
4581169	Opé. pour compte de tiers n° 169 (6)	4 000,00	0,00	0,00
45812	Opé. pour compte de tiers n° 2 (6)	3 000 000,00	0,00	0,00
4581214	Opé. pour compte de tiers n° 214 (6)	65 000,00	0,00	0,00
4581215	Opé. pour compte de tiers n° 215 (6)	60 000,00	47 000,00	47 000,00
4581216	Opé. pour compte de tiers n° 216 (6)	145 000,00	0,00	0,00
4581409	Opé. pour compte de tiers n° 409 (6)		3 000 000,00	3 000 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		3 290 551,12	3 068 000,00	3 068 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 340 273,12	3 148 096,10	3 148 096,10
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	8 067,61	8 271,44	8 271,44
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	8 067,61	8 271,44	8 271,44
13911	Etat et établissements nationaux	6 400,00	6 400,00	6 400,00
13918	Autres	1 667,61	1 871,44	1 871,44
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		8 067,61	8 271,44	8 271,44
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 348 340,73	3 156 367,54	3 156 367,54

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 156 367,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	31 891,00	61 960,00	61 960,00
1311	Etat et établissements nationaux	30 400,00	0,00	0,00
1312	Régions		52 000,00	52 000,00
1318	Autres		9 960,00	9 960,00
1322	Régions		0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	1 491,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		31 891,00	61 960,00	61 960,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 299,46	3 492,93	3 492,93
10222	F.C.T.V.A.	1 299,46	3 492,93	3 492,93
Total des recettes financières		1 299,46	3 492,93	3 492,93
45821	Opé. pour compte de tiers n° 1 (5)	16 551,12	21 000,00	21 000,00
4582169	Opé. pour compte de tiers n° 169 (5)	4 000,00	0,00	0,00
45822	Opé. pour compte de tiers n° 2 (5)	3 000 000,00	0,00	0,00
4582214	Opé. pour compte de tiers n° 214 (5)	65 000,00	0,00	0,00
4582215	Opé. pour compte de tiers n° 215 (5)	60 000,00	47 000,00	47 000,00
4582216	Opé. pour compte de tiers n° 216 (5)	145 000,00	0,00	0,00
4582409	Opé. pour compte de tiers n° 409 (5)		3 000 000,00	3 000 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		3 290 551,12	3 068 000,00	3 068 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 323 741,58	3 133 452,93	3 133 452,93
021	Virement de la section de fonctionnement	7 922,47	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	16 676,68	22 914,61	22 914,61
28051	Concessions et droits similaires	3 584,43	2 982,51	2 982,51
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	1 320,30	1 546,95	1 546,95
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 321,95	2 340,22	2 340,22
28188	Autres immobilisations corporelles	9 450,00	16 044,93	16 044,93
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		24 599,15	22 914,61	22 914,61
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		24 599,15	22 914,61	22 914,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 348 340,73	3 156 367,54	3 156 367,54

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 156 367,54

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		8 271,44	8 271,44
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 271,44	8 271,44
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	8 271,44	8 271,44
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 271,44	0,00	D001 0,00	8 271,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		26 407,54	III 26 407,54
Ressources propres externes de l'année (a)		3 492,93	3 492,93
10222	Dotations, fonds divers et réserves	3 492,93	3 492,93
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		22 914,61	22 914,61
28051	Concessions et droits similaires	2 982,51	2 982,51
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 546,95	1 546,95
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 340,22	2 340,22
28188	Autres immobilisations corporelles	16 044,93	16 044,93
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	26 407,54	0,00	0,00	0,00	26 407,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 8 271,44
Ressources propres disponibles	IV 26 407,54
Solde	V = IV - II (6) + 18 136,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581	Intitulé de l'opération : DEFIDEO	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
040	Ordre de section à section	47 207,52	0,00	21 000,00	21 000,00
45811	Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
45821	Annulations sur dépenses (c)(6)	43 421,40	0,00	21 000,00	21 000,00
	Dépenses nettes (a-c)	3 786,12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	43 421,40	0,00	21 000,00	21 000,00
45821	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	43 421,40	0,00	21 000,00	21 000,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	0,00	0,00
		43 421,40	0,00	21 000,00	21 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458215	Intitulé de l'opération : MOBILIER URBAIN COMMANDE GROUPEE ENVELOPPE FFTE	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
4581215 Dépenses nouvelles (5)		0,00	0,00	47 000,00	47 000,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	0,00	47 000,00	47 000,00
Dépenses nettes (a-c)		0,00	0,00	47 000,00	47 000,00
	RECETTES (b)				
4582215 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	47 000,00	47 000,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		0,00	0,00	47 000,00	47 000,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458409	Intitulé de l'opération : HMD 2018-2020	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
4581409	Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
4582409	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	1	SUBVENTION HEBERGEURS TOURISTIQUES DIAGNOSTICS THERMIQUES	HEBERGEURS TOURISTIQUES		48 139,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	1,8	6,5	8,3
ATTACHE	A	1	0	1	1	0	1
ATTACHES	A	0	0	0	0	5,5	5,5
REDACTEUR	B	0	0	0	0	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL	C	1	0	1	0,8	0	0,8
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	4,8	5,8
INGENIEUR	A	1	0	1	1	1,8	2,8
TECHNICIEN	B	0	0	0	0	2	2
TECHNICIEN PRINCIPAL	B	0	0	0	0	1	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	0	3	2,8	11,3	14,1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - 88 - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE

BP 2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHES	A	ADM		0,00		
INGENIEUR	A	TECH		0,00		
REDACTEUR	B	ADM		0,00		
TECHNICIEN	B	TECH		0,00		
TECHNICIEN PRINCIPAL	B	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2









Présenté par le Président,
 A Saint-Dié-des-Vosges, le 14/12/2017
 Le Président,

Nombre de membres en exercice : 8
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 8
 VOTES : Pour : 7
 Contre : 0
 Abstention : 1

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
 A Saint-Dié-des-Vosges, le 14/12/2017

Date de convocation : 06/12/2017

Les membres du Comité syndical,

Guy DROCCHI	
Denis HENRY	
Pascal MOHR	
Patrick ZANCHETTA <i>Représenté par Patrice FÈVE</i>	
Yves BONJEAN <i>Représenté par Guy HINZELIN</i>	
Lucien DEBLAY	
Jean-Louis MENTREL	
Philippe GEORGEL	



REÇU LE:

20 DEC. 2017

SOUS-PREFECTURE de
 SAINT-DIÉ des VOSGES

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2017, et de la publication le

A Saint-Dié-des-Vosges, le

